



L'ESSENTIEL DES COMPTES 2018

Présentation des comptes 2018

L'année 2018 a vu l'émergence d'un mouvement contestataire sans précédent. Par leur mobilisation et leur persévérance, les gilets jaunes ont mis en évidence un décalage entre le développement des villes et celui des zones rurales. Certes, les villes concentrent la population et il est normal que s'y concentrent également l'attention des politiques et l'attribution des moyens. Il ne faut cependant pas tomber dans une outrance qui conduirait à faire de nos campagnes des territoires délaissés, sans infrastructures et sans services publics. Pourtant, nous y sommes déjà et c'est ce qu'ont crié les gilets jaunes à tous les ronds-points : aujourd'hui, dans la France du XXI^e siècle, il n'y a plus en certains endroits ni centre de santé, ni école, ni travail.

La Fondation Raoul Follereau, qui lutte contre la lèpre et toutes les lèpres que sont la maladie, l'ignorance et la pauvreté, a depuis longtemps déjà mis en place un programme visant à revitaliser les territoires délaissés. En aidant des personnes en situation de précarité à créer leur entreprise en zone rurale, la Fondation vise deux objectifs : réinsérer ces personnes en leur permettant de retrouver un travail et lutter contre la désertification des campagnes. L'actualité nous montre aujourd'hui combien ce combat est important !

Ce combat, c'est également celui que la Fondation mène en Afrique, contre la lèpre. Là aussi, la maladie se développe dans des endroits où tout manque : la lèpre est une maladie liée à la pauvreté, que l'on ne peut éradiquer qu'en élevant progressivement le niveau de vie. En 2018, la Fondation a mené des projets pilotes visant à améliorer l'hygiène en sensibilisant les populations, en apportant l'eau potable et en réalisant des missions de dépistage dans ces lieux délaissés.

Cette année 2018 fut également la première année où la Fondation a envoyé des volontaires en mission dans les projets qu'elle soutient. Neuf jeunes sont ainsi partis l'été dernier, pour donner un peu de leur vie et aider les autres à vivre.

Vous le voyez, dans toutes ses actions, la Fondation cherche à être au plus proche des personnes souffrant d'exclusion pour leur apporter l'aide dont elles ont besoin.

Continuez vous aussi à soutenir les actions de la Fondation, afin que personne, où que ce soit, ne soit abandonné.



Bernard Cuilleron
Président de la commission financière

PRÉSENTATION DE LA FONDATION

Le projet de la Fondation

Organisme privé, reconnue d'utilité publique, la Fondation Raoul Follereau poursuit le combat de son fondateur – « *bâtir un monde sans lèpres* » –, en mettant en œuvre son message de charité qui témoigne d'un sens profond de la dignité de la personne humaine et d'un attachement particulier à toutes ses dimensions (physique, sociale et culturelle). En plaçant l'homme, sans distinction d'origine ou de religion, au cœur de ses projets et en privilégiant les actions en profondeur visant à soigner, éduquer et réinsérer, la Fondation lutte contre toute forme d'exclusion causée par la maladie, l'ignorance ou la pauvreté. Elle œuvre à la mobilisation d'une véritable communauté de générosité qui associe donateurs, partenaires et bénévoles pour un monde plus juste et plus humain.

Principes d'action

Plaçant le respect de tout homme au cœur de ses projets, la Fondation Raoul Follereau s'appuie sur trois principes d'action, fondés sur la devise « *Aimer, agir !* » : aimer tout homme exclu à cause de sa maladie, de son ignorance ou de sa pauvreté ; agir pour l'aider à se mettre debout et à vivre dans des conditions dignes. À ce titre, la Fondation apporte une attention particulière à :

- 1 - Privilégier les actions en profondeur** qui assurent des effets curatifs et durables, en s'attaquant aux causes des maux, en acceptant de s'engager dans la durée, en apportant des réponses pérennes, adaptées aux besoins et aux réalités du terrain et conformes à l'enseignement social de l'Église.
- 2 - « Aider à faire »**, en appuyant et développant les compétences et les structures locales, si besoin, les susciter sans se substituer à elles :
 - Programmes nationaux, en collaboration avec les ministères des pays concernés.
 - Partenaires privés, le plus souvent religieux (partenaires historiques de la Fondation au service des plus pauvres), choisis pour leur intégrité, leur compétence et leur engagement à long terme.
- 3 - Rechercher l'efficience :**
 - En coordonnant ses actions contre la lèpre avec les deux organisations internationales dont la Fondation est membre fondateur : l'ILEP (fédération internationale rassemblant les associations qui luttent contre la lèpre dans le monde) et l'UIARF (Union Internationale des Associations Raoul Follereau).
 - En inscrivant toutes ses actions dans une démarche de qualité et un processus d'amélioration continue, selon l'intransigeance prônée par Raoul Follereau.

Une exigence de transparence et de contrôle

La surveillance et les contrôles de la Fondation Raoul Follereau sont exercés par plusieurs instances internes et externes :

Le conseil de surveillance, qui exerce un contrôle permanent de la gestion de la Fondation.

Une commission financière, constituée de personnalités indépendantes qui donnent un avis sur les comptes, le budget et la politique financière.

Une commission d'évaluation et de contrôle, qui a pour mission de signaler au conseil de surveillance tout dysfonctionnement dans la bonne affectation et l'utilisation des ressources collectées auprès des donateurs.

Un dispositif de contrôle interne, qui concourt à la maîtrise du fonctionnement de l'ensemble des activités.



- **Un commissaire aux comptes**, dont la mission légale est de contrôler et de certifier la sincérité, la régularité des comptes et de s'assurer de leur conformité à la réglementation comptable imposée aux organismes faisant appel à la générosité du public.



Le Bureau Veritas Certification France, qui, chaque année, effectue un audit pour attester de la conformité des procédures et pratiques de la Fondation selon un référentiel spécifique aux organismes faisant appel à la générosité du public.

La Cour des comptes et l'IGAS qui peuvent être amenées à contrôler les organismes faisant appel à la générosité du public.

Des hommes engagés dans l'action

La Fondation vit grâce à l'engagement d'hommes et de femmes, convaincus par le message de charité sans frontières que son fondateur Raoul Follereau a transmis.

Ce sont des salariés dont l'effectif moyen en équivalent temps plein a été de 38 en 2018.

Ce sont également des bénévoles réguliers organisés en délégations départementales pour assurer la diffusion du message de Raoul Follereau. Ils étaient environ 1000 en 2018.

Ce sont aussi entre 10000 et 15000 quêteurs qui se sont mobilisés lors des Journées Mondiales des Lépreux.

Ce sont aussi et surtout les donateurs, qui, par leur générosité, donnent à la Fondation les moyens concrets de ses actions.

LES COMPTES 2018

Compte d'emploi des ressources

Organisme faisant appel à la générosité du public, la Fondation Raoul Follereau est tenue de présenter un compte d'emploi des ressources (CER) dont le format unique de présentation est normé depuis 2009. Ce CER est le moyen d'information des donateurs et l'instrument de contrôle des organismes publics dans le domaine de la générosité du public.

EMPLOIS	EMPLOIS DE 2018 (= compte de résultat)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018
1 MISSIONS SOCIALES	7 245 909 €	6 766 005 €
1.1 Réalisées en France	2 036 677 €	1 958 782 €
- Actions réalisées directement	1 983 971 €	1 906 076 €
- Versements à d'autres organismes agissant en France	52 706 €	52 706 €
1.2 Réalisées à l'étranger	5 209 232 €	4 807 223 €
- Actions réalisées directement	5 094 232 €	4 807 223 €
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	115 000 €	0 €
2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 148 113 €	2 148 113 €
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 148 113 €	2 148 113 €
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	0 €	0 €
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0 €	0 €
3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT	927 556 €	773 331 €
I TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	10 321 579 €	9 687 450 €
II DOTATIONS AUX PROVISIONS	36 106 €	
III ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	148 796 €	
IV EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0 €	
TOTAL GÉNÉRAL	10 506 482 €	
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0 €
VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0 €
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		9 687 450 €
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS		
Missions sociales	5 500 €	
Frais de recherche de fonds	37 041 €	
Frais de fonctionnement et autres charges		
Total	42 541 €	

Les missions sociales représentent l'action de la Fondation Raoul Follereau contre les exclusions causées par la maladie, l'ignorance ou la pauvreté. Elles intègrent également la mission d'information et de diffusion du message de Raoul Follereau. Les coûts sont constitués des aides directement versées, des dépenses liées au Centre Raoul et Madeleine Follereau, centre de traitement de l'ulcère de Buruli à Pobè au Bénin, ainsi que des frais des services chargés de l'attribution et du suivi de ces aides.

Les frais de recherche de fonds sont les frais de collecte et les frais liés au traitement des dons. La Fondation ne reçoit aucune subvention et ne reçoit de ressources que de la générosité du public (dons, legs, assurances-vie...). Cela engendre des coûts importants que la Fondation s'attache à minimiser pour consacrer la plus grande part des dons aux missions sociales.

Vous pouvez nous y aider en privilégiant les formes de don moins coûteuses, soit via notre site Internet www.raoul-follereau.org, soit par prélèvement automatique.

Les frais de fonctionnement sont les frais qui ne relèvent pas des deux rubriques précédentes. Ce sont principalement les frais des fonctions support.

La Fondation étant propriétaire de son siège social, ces frais sont peu importants, mais nos efforts visent en permanence à les minimiser.

Des comptes combinés

Pour réaliser son action caritative, la Fondation Raoul Follereau s'appuie sur des structures qui contribuent à la réalisation des projets et programmes ou à ses ressources. L' **AFRF**, l'association des Amis de la Fondation Raoul Follereau, permet la concertation et la représentation des bénévoles, sympathisants et amis se dévouant à son œuvre. **Follereau Logistique** est une centrale d'achat de médicaments, produits et matériel destinée aux partenaires mais ouverte à des clients extérieurs. Le **GIE Dantzig**, groupement d'intérêt économique, permet de mettre en commun ses moyens avec d'autres adhérents et donc de réduire les coûts de fonctionnement. La **SCI Dantzig Immo** est destinée à gérer les actifs immobiliers de rapport. Cette réalité se traduit par l'établissement de comptes, dits combinés, incluant les comptes de ces structures avec ceux de la Fondation, comme si elles ne formaient qu'une seule entité. Cette présentation permet ainsi une vision économique et financière plus complète.

Fondations abritées

La Fondation agit soit directement, soit par l'intermédiaire de fondations abritées. En effet, les statuts de la Fondation Raoul Follereau lui confèrent la capacité d'abriter des fondations, dont l'objet est conforme au sien. Elle leur offre ainsi le cadre juridique ainsi que les services pour la gestion de leurs projets. En 2018, cinq fondations sont sous l'égide de la Fondation Raoul Follereau :

- La Fondation Séverine Degrand
- La Fondation la Guilde Européenne du Raid
- La Fondation Insertion Emploi Occitanie
- La Fondation Louis-Paul Aujoulat
- La Fondation A2ES.

Les comptes de ces fondations abritées font partie intégrante de ceux de la Fondation Raoul Follereau. ■



Toutes les informations de ce document sont issues des comptes 2018, qui sont également disponibles dans leur intégralité sur le site de la fondation : www.raoul-follereau.org et publiés sur le site du Journal Officiel www.journal-officiel.gouv.fr. Des informations complémentaires peuvent être demandées en s'adressant à la Fondation par téléphone au 01 70 38 92 83 ou par mail à relations-donateurs@raoul-follereau.org

Les engagements à réaliser sur ressources affectées correspondent à la partie des ressources affectées qui n'ont pas pu être utilisées au cours de l'exercice.

Les ressources collectées auprès du public sont les dons, legs et assurances-vie que la Fondation reçoit de ses donateurs. Il s'agit de la principale source de financement et donc d'action de la Fondation, qui ne pourrait rien faire sans la présence de ses donateurs. Soyez infiniment remerciés pour votre générosité et votre fidélité.

Les autres fonds privés sont des versements d'organismes privés ou d'entreprises qui s'engagent aux côtés de la Fondation et deviennent mécènes de nos projets.

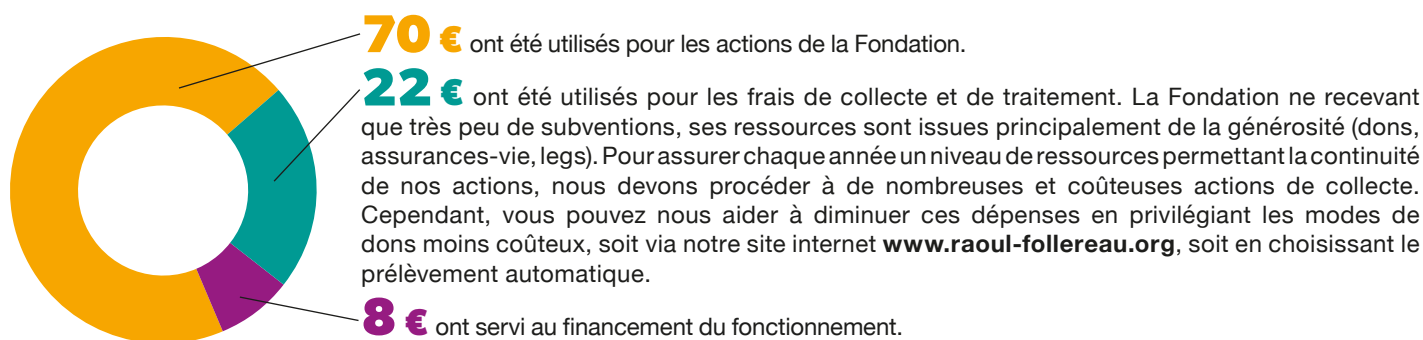
Les autres produits sont principalement des revenus de placements financiers. La gestion des actifs financiers allie un objectif de rendement à un souci de sécurité. Aussi ces actifs sont majoritairement placés au sein d'un fonds dédié piloté par la Fondation. Dans cette rubrique figure également la contribution nette des entités combinées.

Le report des ressources affectées non utilisées correspond à des ressources affectées à des projets définis, qui n'avaient pas pu être utilisées durant l'année où elles ont été reçues et qui ont été reprises au cours de l'exercice 2018 pour être utilisées conformément à la volonté du donateur ou du testateur.

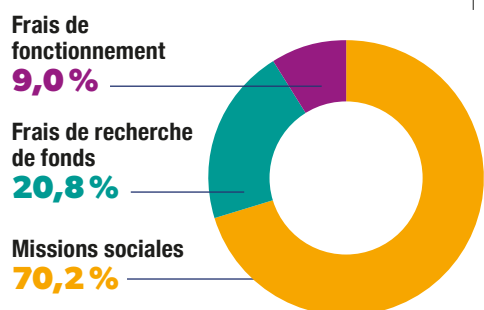
RESSOURCES	RESSOURCES COLLECTÉES SUR 2018 (= compte de résultat)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2018
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		6 467 391 €
1 RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	8 855 624 €	8 855 624 €
1.1 Dons et legs collectés	8 855 624 €	8 855 624 €
- Dons manuels affectés	2 636 823 €	2 636 823 €
- Dons manuels non affectés	2 798 274 €	2 798 274 €
- Legs et autres libéralités affectés	641 703 €	641 703 €
- Legs et autres libéralités non affectés	2 778 824 €	2 778 824 €
1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0 €	0 €
2 AUTRES FONDS PRIVÉS	158 203 €	
3 SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	147 553 €	
4 AUTRES PRODUITS	438 487 €	
I TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	9 599 868 €	
II REPRISES DES PROVISIONS	32 372 €	
III REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	455 246 €	
IV VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTES AUPRÈS DU PUBLIC		412 830 €
V INSUFFISANCE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	418 996 €	
TOTAL GÉNÉRAL	10 506 482 €	9 268 454 €
VI Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		9 687 450 €
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		6 048 395 €
VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat		
Prestations en nature	37 020 €	
Dons en nature	5 521 €	
Total	42 541 €	

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ 2018

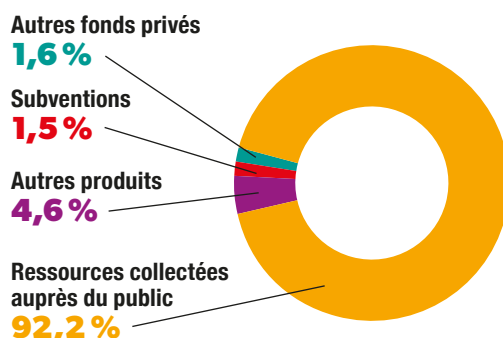
Utilisation des ressources de la générosité (dons et legs). En 2018, sur un don de 100€ :



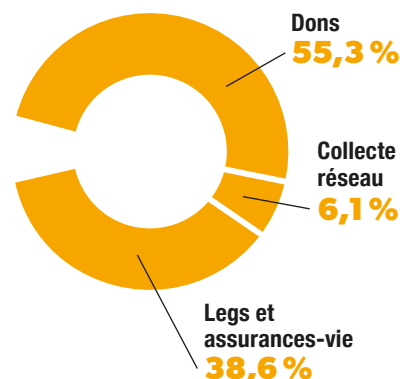
Total des emplois : 10 322 k€



Total des ressources : 9 600 k€



Répartition des ressources collectées auprès du public



Missions sociales 2018 :

Elles représentent **7 245 k€** soit **70,2 %** des emplois et se répartissent de la façon suivante :

	En France	À l'étranger	Total
SOIGNER	193 403 €	3 890 259 €	4 083 662 €
ÉDUIQUER	368 737 €	785 100 €	1 153 837 €
RÉINSÉRER	263 026 €	533 874 €	796 900 €
INFORMER	1 211 512 €		1 211 512 €
TOTAL	2 036 678 €	5 209 233 €	7 245 909 €

Les ressources collectées auprès du public comprennent les dons, les legs, les donations et les assurances-vie. En 2018, elles ont représenté **8,9 M€**.

Bilan combiné

ACTIF NET	2018	2017
Actif immobilisé	3 787 501 €	4 182 598 €
Actif circulant	13 468 864 €	13 826 200 €
Compte de régularisation	195 764 €	216 191 €
TOTAL ACTIF	17 452 130 €	18 194 463 €

PASSIF	2018	2017
Fonds propres et réserves	13 589 815 €	14 029 791 €
Provisions pour risques	0 €	28 700 €
Fonds dédiés	2 733 591 €	3 040 041 €
Dettes	1 103 807 €	1 095 930 €
Produits constatés d'avance	24 917 €	0 €
TOTAL PASSIF	17 452 130 €	18 194 463 €

Actif immobilisé

L'actif immobilisé comprend le patrimoine immobilier de la Fondation et des entités combinées : siège social, centre de traitement de Pobè au Bénin, immeubles de rapport. Il comprend également des participations financières et des créances qui leur sont rattachées ainsi que des prêts. En effet, la Fondation agit en faveur de la réinsertion par l'emploi, soit par l'octroi de subventions, soit par des prêts.

Actif circulant

Les actifs circulants correspondent majoritairement aux placements financiers et à la trésorerie de la Fondation qui trouvent leur contrepartie dans les réserves et les fonds dédiés.

Fonds propres et réserves

La dotation de la Fondation et celles de ses fondations abritées représentent 6 267 K€. Les réserves ont pour objet de

garantir les engagements budgétaires donnés aux partenaires publics et privés en début d'année alors que les ressources correspondantes ne sont encore ni disponibles, ni même assurées. Elles permettent également de répondre en cours d'année à des situations d'urgence et de financer des investissements. À fin 2018, elles représentent 7 825 K€, soit environ une année de missions sociales. Elles sont gérées dans des actifs immobiliers et dans un fonds commun de placement.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont des ressources que le donateur ou le testateur a souhaité affecter à un projet ou une action et qui n'ont pas pu être utilisées au cours de l'exercice. En 2018, ces fonds dédiés représentent 7 825 K€ et sont principalement destinés à la lutte contre la lèpre.